



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement



Des centres-bourgs accessibles à tous



Marion Ailloud (Cerema Territoires et ville)

Les objectifs

Valoriser des opérations d'aménagement

- Réalisées
- En centre bourg de communes de moins de 10 000 habitants
- Pertinentes **au regard de l'accessibilité**

Prenant en compte les autres enjeux de **l'aménagement durable** (qualité urbaine et paysagère, développement des modes de déplacements actifs, maîtrise des coûts, démarche concertée...)



Recueil belles pratiques / accessibilité des centres-bourgs

Une valorisation au travers :

- d'un **appel à projets** lancé par la DMA en février 2016
- d'une **publication d'un recueil** présentant les plus belles réalisations

sous un format condensé (**RBPU publié par la DMA**)

sous la forme d'un **ouvrage Cerema**
(paru en juin 2018)

« **Cœurs de villes et de villages
accessibles à tous**
Recueil de belles pratiques »

- **l'organisation de journées régionales**

Virey-le-Grand le 5 décembre 2017

Bordeaux-Pessac le 27 mars 2018

Rambervillers le 23 mai 2018

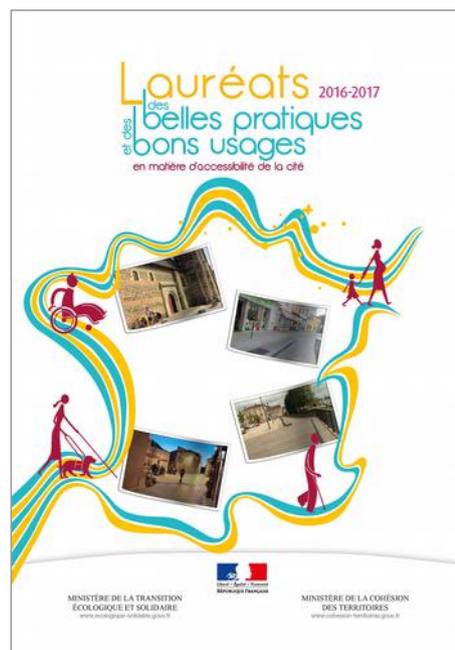
La Rochelle le 15 novembre 2018

Amiens le 11 décembre 2018

Rennes le 15 octobre 2019

...

- Un **article** dans la revue **Techni.Cités** (n°315 août-sept 2018)



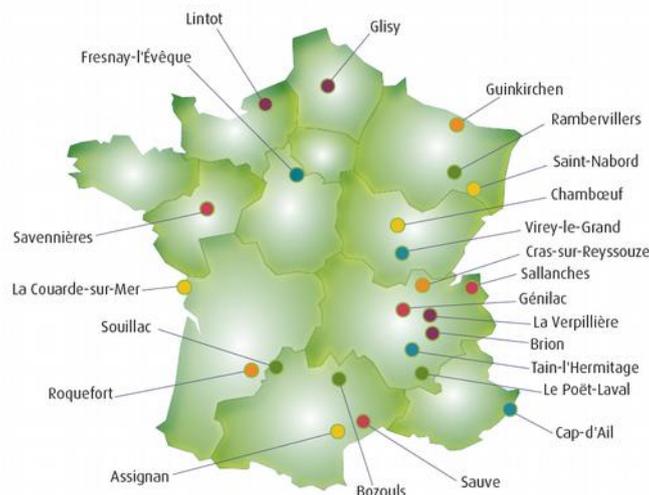
Ressources mobilisées :

- Réponses à l'appel à projets DMA
- Base de données Ecoquartiers
- Observatoire des CAUE

→ une **centaine** de sites répertoriés par les équipes Cerema

Une première sélection de 23 réalisations :

Localisation des opérations



Recueil belles pratiques / accessibilité des centres-bourgs

Un classement selon 6 thématiques :

Démarche intégrée



Place du piéton



Convivialité



Gestion de la topographie



Développement communal



Qualité paysagère et patrimoniale



Rendre accessible... pour favoriser les déplacements de tous les piétons

Dégager les espaces auparavant encombrés
(véhicules, mobilier, éléments techniques...)



Rendre accessible... pour favoriser les déplacements de tous les piétons

Élargir et sécuriser les cheminements piétons,
limiter les obstacles



Rendre accessible... pour favoriser les déplacements de tous les piétons

Réorganiser le stationnement en l'optimisant



Une aire de stationnement modulable

Rendre accessible... pour favoriser les déplacements de tous les piétons

« Donner envie de marcher » en créant des cheminements agréables et sécurisés



Rendre accessible... pour favoriser les déplacements de tous les piétons

Des lieux où il est possible de s'asseoir, de se protéger du soleil, de la pluie, etc.



Rendre accessible... pour favoriser les déplacements de tous les piétons

Améliorer l'accès aux transports en commun
(arrêts accessibles)



Accessibilité des centres-bourgs : un levier pour le développement communal



Faciliter l'accès aux commerces
et aux services



Rendre accessibles les différentes « fonctions » d'un territoire (travail sur la chaîne du déplacement)

Accessibilité des centres-bourgs : un levier pour le développement communal



Améliorer l'attractivité des centres-bourgs, pour les habitants et les visiteurs

Accessibilité des centres-bourgs : recréer du lien social et de la convivialité

Au niveau de la gouvernance du projet :
privilégier le participatif,
avoir une démarche inclusive



Accessibilité des centres-bourgs : recréer du lien social et de la convivialité

Au niveau des aménagements : créer des espaces de convivialité, des espaces apaisés qui favorisent les échanges



Prévoir du mobilier adapté



Accessibilité des centres-bourgs : recréer du lien social et de la convivialité

Promenade le long d'un cours d'eau



Accès PMR à la plage



Au niveau des projets, événements, services :
prévoir l'accessibilité des lieux de rassemblement, de loisirs, de manifestations, prolonger la démarche par l'accueil d'événements accessibles à tous



Conjuguer accessibilité... et qualité paysagère et patrimoniale



Metre en valeur les bâtiments patrimoniaux

Améliorer le paysage du quotidien

Conjuguer accessibilité... et qualité paysagère et patrimoniale



Aménager des vues,
des belvédères
accessibles à tous



Choisir des
revêtements
qualitatifs et
praticables



Ne pas surencombrer
l'espace, rechercher
une « sobriété » de
l'aménagement



Exemple de fiche de cas

115 DÉVELOPPEMENT COMMUNAL La Couarde-sur-Mer



La Couarde-sur-Mer

Charente-Maritime (17)
1233 habitants (source Insee 2014)



"espace du marché du Mail, situé à proximité du centre-bourg, accueille un marché couvert, un pôle de santé et des logements, redonnant une attractivité au secteur. La création d'une liaison piétonne accessible entre cette zone et le centre-bourg permet de relier toutes les activités commerciales et de services entre elles, générant ainsi une complémentarité des offres proposées aux riverains."

116 DÉVELOPPEMENT COMMUNAL La Couarde-sur-Mer

Contexte

La Couarde-sur-Mer est une commune de 1 233 habitants (Insee 2014) située au milieu de l'île de Ré, à l'ouest de La Rochelle. La commune est ouverte sur les côtes sud et nord de l'île.

L'état des lieux préalable à l'aménagement a permis de mettre en évidence le déclin de la vitalité commerciale, la présence de forts flux routiers en saison estivale, des cheminements piétons peu nombreux et inconfortables, le manque de liaison entre le centre-bourg et la zone du marché.



Plan de situation - Marché du Mail

Données clés

Maitre d'ouvrage: commune de la Couarde-sur-Mer
Maitre d'œuvre: Sophie Blanchet (agence d'Architecture et d'Urbanisme)
Surface emprise foncière aménagée: 6 653 m²

- SHON logements: 183 m²
- SHON pôle médical: 358 m² (160 m²/médical, 33 m²/infirmiers, 165 m²/kinés)
- SHON halles: 655 m²

N.B. : à l'issue des réflexions amorcées sur le projet, la surface hors œuvre nette (SHON) était estimée. Elle est remplacée ici par la surface de plancher de construction (SPC).

Éléments de programme:

- rénovation de la zone du marché en améliorant la liaison centre/mail;
- reconstruction du marché en favorisant la complémentarité de l'offre commerciale entre le centre et le mail;
- création d'un pôle santé composé d'espaces médical, paramédical et infirmier;
- création de 3 logements communaux.

Plusieurs équipements publics à proximité: mairie, écoles, supermarché, salle de spectacles, restaurants, église

Coût de l'opération d'aménagement:

- maîtrise d'œuvre: 291,3 k€ HT (valeur 2016);
- travaux: 722,2 k€ HT pôle santé/logements, 972,5 k€ HT halles/marché, 705,2 k€ HT halles/marché;

soit un coût pour l'aménagement hors études de 361 k€ HT/m².

Financements: commune et subvention du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

Calendrier



2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016

étude CCI | étude de faisabilité | réalisation PAV | travaux

Permis de construire | Déception des travaux

117 DÉVELOPPEMENT COMMUNAL La Couarde-sur-Mer

Objectifs

L'aménagement de la zone du marché du Mail a pour objectifs:

- la rénovation de l'espace dédié au marché et ses alentours en améliorant la liaison centre-bourg/Mail;
- la reconstruction du marché;
- la création d'un pôle de santé comprenant des espaces médicaux, paramédical et d'infirmier;
- la création de logements communaux.

Dès l'origine du projet, la prise en compte de l'accessibilité a été portée par la municipalité pour la construction du marché couvert, du pôle santé et des abords. Ce site constitue un secteur stratégique du territoire, induisant une mise en accessibilité qui garantit la continuité de la chaîne des déplacements.



Liaison avec le centre
Cheminement PAV
Pôle santé (ERPA) logements
Marché couvert (ERP)
Quai de bus

Démarche

L'approche qualitative du projet a nécessité un long processus, qui a débuté en 2008 par des études préalables et de faisabilité conduites par une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire. Cette dernière était composée d'un cabinet d'architecture urbaniste, de bureaux d'études VRD, fluides, structures et d'un économiste de la construction.

Par ailleurs, afin de répondre aux enjeux en matière d'accessibilité de la voirie publique, la commune a fait réaliser un PAVe entre 2012 et 2013 par l'ULR-Valor de La Rochelle, filiale de l'université de La Rochelle.

L'ULR-Valor propose notamment des prestations de conseil et d'études auprès des collectivités sur la thématique de l'aménagement de la ville pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite. Les nombreux obstacles signalés lors de l'audit (œuvres > 2 %, absence de passage piétons, de bandes d'éveil de vigilance, défaut de détections tactiles, de marquage au sol, cheminements non accessibles et non lisibles, etc.) ont été pris en compte dans le cadre des aménagements de voirie et des espaces publics inscrits dans le projet.



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Merci



Marion AILLOUD

Chargée de mission accessibilité et qualité d'usage
de la voirie et des espaces publics

+33 (0)4 72 74 58 67
marion.ailloud@cerema.fr

Aurélie Duboudin

Chargée d'études Mobilité Durable
et Sécurité Routière

+33 (0)2 40 12 85 03
aurelie.duboudin@cerema.fr



Cerema